

Le président: La présidence est saisie d'un rappel au Règlement de la part du député de Restigouche.

M. Arseneault: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je me demande si le député aurait l'amabilité de s'en tenir aux faits. Je ne crois pas qu'il soit correct de sa part de faire des suppositions quant aux motifs de mon absence aux audiences du GATT.

Le président: La parole est au député de Fundy-Royal.

M. Corbett: Monsieur le président, je n'aborderai pas ce sujet avec le nouveau député; son ignorance est excusable. Il ne fait aucun doute que d'ici à quelques années, il se sera familiarisé avec ce qui se passe et avec le fonctionnement de la Chambre. Toutefois . . .

Le président: Le député de Restigouche invoque de nouveau le Règlement.

M. Arseneault: Monsieur le président, je suis peut-être un nouveau venu ici, mais je ne suis qu'une personne ordinaire et je n'aime pas être traité d'ignorant. Au cours de ma carrière d'enseignant et de pédagogue, je n'ai jamais toléré ce genre de situation en classe. Je crois personnellement que c'est ici la plus haute instance du pays et que l'on ne devrait pas y assister à de telles scènes. Je pense que le député se dégrade lui-même et je lui demande de retirer ses paroles.

M. Beatty: Vous devriez écouter certains des discours de Sheila.

Mme Copps: Vous pouvez toujours pédaler, Perrin.

M. Beatty: Vous voyez ce que je veux dire? Allez prendre un peu d'air, Sheila.

Le président: La présidence comprend très bien la réaction du député de Restigouche et elle croit aussi que de telles paroles ne devraient pas être entendues ici. Cependant, je ne demanderai pas au député de retirer ses paroles, mais j'espère que nous n'entendrons plus rien de semblable.

M. Corbett: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec le député. Il n'y a rien de mal à ne pas être au courant des faits. Si l'on vient à la Chambre en s'imaginant être au courant de tout, cela cause évidemment l'un des problèmes que nous connaissons ce soir. Nous ne devrions pas nous attendre à ce que les gens nouvellement élus, nouvellement diplômés des écoles canadiennes et sans expérience sachent comment aborder les questions qui leur sont soumises. Ils devraient avoir l'expérience de nos collègues des premières banquettes dont les connaissances sont vastes. Si vous pensez que je faisais allusion à l'intelligence d'une personne

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

donnée, monsieur le président, bien entendu je n'en ai pas eu la moindre intention.

La nation canadienne a la possibilité de se sortir de son ignorance et de franchir le seuil du XXI^e siècle pour participer au commerce mondial qui apportera la prospérité à nos enfants et à nos petits-enfants, lesquels risqueraient autrement d'être privés de toute possibilité d'avenir. Ces gens d'en face les auraient volontiers privés de la possibilité de livrer le message à la population avec le moindre enthousiasme le 21 novembre.

A propos du 21 novembre, je tiens à signaler que la journée d'aujourd'hui est marquante. En effet, c'est aujourd'hui le 21 décembre que nous célébrons notre premier anniversaire. Je voudrais féliciter le gouvernement des élections extraordinaires qui ont eu lieu il y a un mois à peine; ce fut une journée mémorable pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Corbett: Le peuple a décidé. Nous avons à présent la possibilité d'aller de l'avant et de nous créer de nouvelles perspectives d'avenir. Il nous est donné de nous défaire pour de bon des comportements archaïques des députés de l'opposition. Nous pourrions fournir aux Canadiens de nouvelles possibilités et de nouveaux programmes sociaux . . .

• (2240)

Mme Copps: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le député de Fundy—Royal prétend que c'est aujourd'hui son anniversaire, l'anniversaire de son gouvernement. Je voudrais lui rappeler qu'aujourd'hui est aussi le jour le plus sombre de l'année, puisqu'il marque le début de l'hiver.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Corbett: Monsieur le président, je tiens à féliciter le gouvernement à l'occasion de ce premier anniversaire et à rappeler aux députés d'en face, comme on vient tout juste de me le signaler, que c'est aussi le jour le plus long dans le calendrier de notre pays.

A titre de députés du gouvernement, nous avons l'occasion de continuer à porter à l'attention du pays le programme le plus important qu'il ait connu depuis la Confédération, un programme qui nous apportera plus de prospérité et nous assurera un avenir qu'aucun d'entre nous ne regrettera jamais.